



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

coupe du monde et pratique sportive

Question au Gouvernement n° 1099

Texte de la question

COUPE DU MONDE ET PRATIQUE SPORTIVE

M. le président. La parole est à M. Éric Girardin, pour le groupe La République en marche.

M. Éric Girardin. Madame la ministre des sports, nous sommes champions du monde et nous en sommes particulièrement fiers. Notre fête nationale a joué les prolongations et s'est conclue en apothéose, dimanche, avec le magnifique feu d'artifice de notre équipe de France de football, venue à bout de sa campagne de Russie. Cette deuxième étoile est fêtée depuis deux jours, dans une communion nationale, par des Français de tous âges et de tous horizons.

La France qui gagne, c'est, bien sûr, l'amalgame réussi par un grand Didier Deschamps entre des cadres expérimentés, rompus aux grandes compétitions internationales, et l'intégration d'une génération de jeunes joueurs talentueux.

Notre équipe, avec moins de 26 ans d'âge moyen, a conquis le monde. Elle succède ainsi, dans sa jeunesse, à celle du Brésil et du « roi Pelé » en 1970 – et elle n'a pas encore révélé tout son potentiel. On a pensé collectif, et non pas individuel, avec une cohésion exceptionnelle qui a contribué aux résultats.

Ces joueurs ont tous commencé dans des clubs amateurs, de Bondy à Roissy-en-Brie et de Mâcon à Lille.

M. Christian Hutin. Avec des emplois jeunes et des emplois d'avenir ! Aujourd'hui, il n'y en a plus !

M. Éric Girardin. Des éducateurs n'ont pas compté leur temps pour les former et les faire émerger. Le Président Emmanuel Macron les a mis à l'honneur hier, en rappelant qu'il ne faut jamais oublier d'où l'on vient.

Le talent est inné, mais le champion se construit par le travail, l'expérience et la formation. Cette formation à la française est reconnue dans le monde entier. Aujourd'hui, on excelle et on forme différemment au Havre, à Rennes, à Auxerre, à Sochaux, à Monaco et ailleurs. Chaque formation a sa propre identité. Elle correspond aux besoins du football moderne : technique comme Griezmann, vitesse comme Mbappé, puissance comme Pogba ou endurance comme Kanté.

Il n'y a pas si longtemps que cela, j'ai été à l'initiative de la création d'un centre de formation pour un club professionnel de basket de haut niveau que j'ai cofondé. Le plus dur pour nous, dirigeants sportifs, est de conserver les talents émergents dans les clubs ayant contribué à les faire éclore.

Madame la ministre, comment mieux protéger les résultats de la formation à la française ? Comment garder nos jeunes pépites ? N'est-il pas l'heure de lancer... *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. Merci, monsieur Girardin. La parole est à Mme la ministre des sports.

Mme Laura Flessel, ministre des sports. Merci pour cette équipe de France. Deux étoiles, en effet, et aujourd'hui deux questions. Je suis ravie pour le sport.

Chacun de ces joueurs a commencé, vous l'avez dit, dans un petit club, où on a cru en lui, où on l'a détecté et où on l'a formé, et aujourd'hui, ils sont champions du monde. Vous soulevez la question pertinente de la réforme de la formation dans le sport professionnel, que j'ai récemment évoquée avec Muriel Pénicaud.

M. Fabien Di Filippo. Et les moyens des clubs amateurs ?

M. Pierre Cordier. Et le Centre national pour le développement du sport – CNDS ?

Mme Laura Flessel, ministre. Écoutez donc la réponse ! Au-delà du football, près de 2 600 sportifs sont sous convention de formation dans les 116 centres de formation agréés des disciplines suivantes : basket-ball, football, handball, rugby et volley-ball. La formation dispensée repose à la fois sur un cursus sportif et sur un projet professionnel pour l'après-carrière.

Il nous appartient en effet de renouveler le cahier des charges des centres de formation selon cinq objectifs : garantir l'acquisition des compétences globales des jeunes sportifs, accroître l'autonomie financière des centres de formation en réduisant la pression sur les finances publiques locales, mieux réguler la démographie des centres de formation, garantir un haut niveau de qualité en matière de suivi et de santé des sportifs et accompagner la reconversion des sportifs qui ne passent pas le cap du professionnalisme.

La formation dans le sport constituera un plan dédié du projet de loi Sport et société. Dans cette perspective, je vous annonce le lancement, à la rentrée, de la mission parlementaire sur le thème de la formation pour le sport professionnel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Girardin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1099

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2018](#)